

Le 07 octobre 2020

De : Service Communication - Communauté de communes du Clermontais

Pour : Information et diffusion

COMMUNIQUE n°09/2020



**VÉLO ÉLECTRIQUE
ON VOUS LE PRÊTE !**

**TESTEZ-LE GRATUITEMENT
DU 30 OCT. AU 27 NOV. 2020**

Sur réservation **09 71 00 29 61**



ECOMOBILITE en Clermontais : changeons nos habitudes !

Le Département de l'Hérault met gratuitement à la disposition des habitants de la Communauté de communes du Clermontais des vélos à assistance électrique (VAE) à partir du 30 octobre.

Un moyen économique et écologique de déplacement sur le territoire.

La Communauté de communes s'engage, pour cette deuxième édition, dans une action visant à encourager la pratique du vélo et favoriser le changement des habitudes de déplacements pour les trajets du quotidien.

Du 30 octobre au 27 novembre 2020, 10 vélos à assistance électrique (VAE) seront mis à la disposition des Clermontais.

Ce programme, à l'initiative du Département de l'Hérault, est un nouveau souffle pour la mobilité douce. L'objectif étant de donner envie aux citoyens de limiter leurs déplacements en voiture pour les trajets de courte distance, notamment dans le cadre de **déplacements professionnels**.

Ceci s'inscrit dans un projet plus large de l'intercommunalité et du département visant à favoriser l'accès à des modes de déplacement alternatifs, bénéfiques pour la santé et pour l'environnement.

Avec le vélo électrique, moins d'effort et plus de vitesse ! Ce vélo est équipé d'un petit moteur, lui-même alimenté par une batterie. Économe en énergie, simple d'utilisation, ses avantages sont nombreux.

Conditions de prêt :

- Être résident du Clermontais de façon permanente et être majeur.
- Utiliser le VAE dans le cadre de vos déplacements domicile/travail.
- Un chèque de caution de 500 € sera demandé lors du retrait du VAE et restitué à son retour.
- Des accessoires accompagnent le vélo : kit chargeur et batterie, casque, antiviol, panier, clefs batterie et antiviol.

Infos pratiques :

Les retraits et retours se feront sur rendez-vous à la Communauté de communes Clermontais, Espace Marcel Vidal, 20 Avenue Raymond Lacombe, 34800 Clermont-l'Hérault.

Contact et réservation :

09 71 00 29 61 - m.tena@cc-clermontais.fr
www.cc-clermontais.fr/

Bon à savoir !

Il existe des aides pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Pour en savoir plus : <http://www.herault.fr/velo>

Le Département subventionne l'achat d'un vélo électrique à hauteur de 250 €*.

En cumulant cette aide avec celle de la Région, les Héraultais pourront économiser **jusqu'à 450 euros** pour s'équiper. **Un vrai coup de pouce pour rouler en toute liberté !**

+ d'infos: <http://www.herault.fr/velo>

**sous condition de ressources*

Toute l'actualité de la Communauté de communes du Clermontais

www.cc-clermontais.fr ou [Facebook/CommunauteCommunesClermontais](https://www.facebook.com/CommunauteCommunesClermontais)

Contact presse : Mounia Bouaguid Service communication de la Communauté de communes du Clermontais // m.bouaguid@cc-clermontais.fr // 04 67 88 95 52